

Les lettres Pastorales

Nous publions le 11e article de Joseph Grifone sur saint Paul. Ce mois-ci, il nous parle des lettres pastorales écrites par l'Apôtre de Gentils.

20 juin 2009

La lettre à Tite (Ti) et les deux lettres à Timothée (1Tm, 2Tm) forment un petit groupe à part dans l'épistolaire paulinien. Contrairement aux autres, elles ne s'adressent pas à des Églises particulières, mais à des responsables de communautés. On

n'y aborde pas non plus des thèmes doctrinaux ; elles présentent plutôt des conseils et des directives à caractère ascétique ou pastoral. D'où leur nom de *Lettres Pastorales*.

Ces lettres contiennent un certain nombre d'informations sur l'activité missionnaire de Paul, qui cependant ne peuvent pas s'insérer dans le parcours qui est raconté dans les Actes des Apôtres ou dans les autres lettres pauliniennes. Puisque les Actes se terminent avec le début de la captivité à Rome en 60/61, l'opinion traditionnelle – qui se fonde d'ailleurs uniquement sur les données fournies par ces lettres – admet que Paul aurait été délivré au bout de deux ans et qu'il aurait entrepris une seconde carrière missionnaire. Durant cette période il aurait écrit la lettre à Tite et la première à Timothée. Il aurait été ensuite arrêté, peut-être à Troas (cf. 2 Tm 4,13), et transféré de nouveau à

Rome, où il aurait subi le martyre vers l'année 67. Déjà proche de la mort, il aurait écrit la deuxième lettre à Timothée, qui est un peu son testament spirituel.

Cela dit, plusieurs indices portent à penser que ces lettres, et tout particulièrement la lettre à Tite et la première à Timothée, ont vu le jour dans un contexte historique légèrement plus tardif. On y voit en effet que les communautés chrétiennes ont déjà une organisation plus structurée que celle toute spontanée des premières communautés fondées par Paul. L'Église apparaît « pacifiée », personne ne conteste l'enseignement de Paul. Des « formules de foi » ont été élaborées, connues et répétées par les fidèles. En fait, plus qu'à des lettres, dont elles gardent la structure, elles ressemblent à des petits manuels ecclésiastiques, qui donnent des directives valables pour

tous les milieux, traduisant par là le souci de gérer les situations nouvelles créées par le développement et la diffusion du christianisme. Compte tenu de cela et aussi des caractéristiques du langage, de style et de thématique, la plus grande partie des spécialistes[1], y compris catholiques, attribuent la composition de ces lettres à ce que les biblistes appellent l'« *école paulinienne* ». **L'école paulinienne**

L'on entend par cela non pas une sorte d'*école* à proprement parler, mais plutôt un mouvement de pensée et de vie qui a germé tout naturellement sur le passage de saint Paul. Il naissait dans des milieux très proches de l'Apôtre (communautés fondées par lui, proches collaborateurs dans ses missions), où son enseignement était particulièrement médité, transmis et même développé en fonction des nouveaux problèmes. C'était, si l'on

peut dire, le premier maillon entre saint Paul et la *Tradition*.

Par les Actes des Apôtres et l'épistolaire paulinien, nous connaissons un certain nombre de noms de ceux qui ont assuré ce premier relais : Timothée le disciple le plus proche de Paul, Tite à qui Paul eut à confier des missions difficiles et délicates, ce couple si sympathique, Aquila et Priscille que Paul connut à Corinthe, Apollos le brillant prédicateur, Aristarque qui était macédonien et qui accompagna Paul en captivité, Tychique, « ce frère bien-aimé et compagnon de service dans le Seigneur », ou encore Épaphras qui avait fondé la communauté de Colosses, Luc, « le cher médecin », probablement le futur évangéliste, etc. C'est toujours avec une certaine émotion que l'on lit dans les lettres de saint Paul les salutations finales (cf. en particulier la longue liste de Rm 16,1-16) : on

dirait qu'une porte s'ouvre pour nous introduire dans ces milieux de la première génération chrétienne. On imagine sans peine qu'il s'y fit sentir très tôt la nécessité de conserver l'enseignement de l'Apôtre, de constituer des collections de ses lettres et de les transmettre aux autres communautés, voire même de publier des nouveaux écrits pour actualiser, en fonction des circonstances, son enseignement. On peut raisonnablement penser que cette magnifique méditation qu'est la lettre aux Éphésiens, a vu le jour dans ce milieu et très probablement c'est le cas aussi des Lettres Pastorales.

Pour comprendre ce phénomène de l'attribution à Paul d'écrits qui auraient été rédigés à une époque très légèrement plus tardive, il faut avoir présent qu'il ne s'agissait pas d'un foisonnement anarchique de productions « pseudo-pauliniennes »,

encore moins de tentatives de se couvrir frauduleusement de l'autorité de l'Apôtre. Il s'agissait en fait d'un phénomène bien canalisé. Les Lettres Pastorales elles-mêmes font état du souci de « conserver la tradition » et de ne pas se laisser aller à des interprétations personnelles[2]. Celui qui écrivait au nom de Paul était certainement quelqu'un qui, à cause de la proximité avec l'Apôtre, était suffisamment autorisé pour le faire. Son but n'était pas de s'approprier de son autorité ; au contraire, conformément à la notion *d'auteur* que l'on avait à l'époque[3], il considérait Paul comme auteur, au sens qu'il entendait prolonger sa pensée.

Dans cette perspective, les Lettres Pastorales nous font comme toucher du doigt le dynamisme de la tradition primitive. L'enseignement y était gardé avec une telle fidélité et une

telle vénération que, loin devenir un dépôt figé et désincarné dont le sens profond aurait été inévitablement perdu, il était parole et vie, lumière pour les nouvelles circonstances, sujet de réflexion et d'approfondissement : la présence de l'Apôtre se prolongeait ainsi au-delà de sa propre vie pour éclairer les situations nouvelles.

L'organisation de l'Église

Avec l'expansion du christianisme, commence en effet à se faire sentir la nécessité d'une organisation plus structurée qui permette faire face aux défis du moment : les exigences de l'évangélisation, le contrôle des déviations à l'intérieur de l'Église – « *vaines discussions qui ne servent à rien, préceptes sur les aliments, fables et généalogies,...* » – ainsi que les premières manifestations des tendances gnostiques (interdiction du mariage, par exemple). Aussi

trouvons-nous dans les Lettres Pastorales les premières traces d'une organisation ecclésiastique. L'Église y apparaît gouvernée par un collège de presbytres/épiscopos, aidés par des diacres. Les presbytres recevaient leur charge par imposition des mains. Parmi ceux-ci, les épiscopos – à ne pas confondre avec les évêques, dont la figure apparaîtra plus tard, peut-être justement inspirée par cette charge – assuraient certaines fonctions comme la prédication, l'hospitalité ou l'administration des biens. Au-dessus d'eux, les collaborateurs directs de Paul, comme Timothée et Tite, n'avaient pas, eux non plus, le rôle qu'aura plus tard l'évêque. Ils étaient plutôt des délégués de Paul pour l'organisation et l'évangélisation des diverses Églises de la région, un peu comme les « métropolitains » actuels.

Cette structure se situe à mi-chemin entre l'organisation des Églises

fondées par Paul dans les années 50/60 – dans lesquelles ceux qui détiennent l'autorité n'ont pas un titre particulier – et celle que l'on verra au début du II^e siècle, dans les lettres de saint Ignace d'Antioche, quand l'Église sera gouvernée par *un seul* évêque entouré de son collègue presbytéral.

La tradition

Ce sont les caractéristiques mêmes de leur composition qui font l'intérêt des Lettres Pastorales dans le *corpus paulinien*. Elles sont comme une photo qui aurait saisi un moment fugace de la croissance de l'Église, une situation qui ne se répétera pas dans son histoire. La communauté chrétienne cherche encore les structures de l'organisation qui lui permettra de sauvegarder et de transmettre fidèlement la tradition. On sent avec émotion la *présence* spirituelle de Paul se prolongeant au-

delà de sa propre vie pour inspirer et protéger le mouvement qu'il a imprimé à l'Église.

Voici à ce sujet quelques points concrets, importants même au point de vue dogmatique :

- On fait allusion au rite d'imposition des mains, non seulement de Paul à ses collaborateurs, mais aussi de ceux-ci aux presbytres (1Tm 4,14 ; 1 Tm 5,22 ; cf. Ti 1,5), initiant ainsi la succession apostolique.

- Pour la première fois apparaît une référence à la transmission, par des hommes *sûrs et qualifiés capables à leur tour d'instruire les autres* (2 Tm 2,2), d'un « dépôt » qui doit être gardé fidèlement (1Tm 6,20 ; 2Tm 1,14). Ce sont là les premiers pas du magistère ecclésiastique.

- Enfin, l'on affirme clairement l'inspiration de l'Écriture et la place qu'elle a dans l'Église (2 Tm 3 15-16).

On voit donc qu'à l'époque où les Lettres Pastorales ont vu le jour, c'est-à-dire en cette période si particulière où l'autorité des Apôtres est encore présente par la présence de ceux qui les ont connus, les aspects essentiels de l'organisation ecclésiale ont déjà pris forme. Ils sont comme en germe, bien sûr, mais leurs traits sont déjà suffisamment précis pour qu'on puisse y discerner les caractéristiques qu'aura le gouvernement de l'Église dans sa structure définitive.

La lettre à Tite et la première à Timothée

Ces deux lettres reflètent plus particulièrement l'atmosphère de l'école *paulinienne* telle que nous venons de la décrire. Bien que l'on ne doive pas écarter absolument la possibilité qu'elles ont été écrites du vivant de Paul – lequel aurait pu éventuellement confier la rédaction

à un secrétaire –, on considère communément que ces lettres ont été composées quelques dizaines d'années après sa mort, en tout cas avant la fin du premier siècle[4].

Mais c'est justement ce léger décalage dans le temps qui fait que le témoignage historique qu'elles offrent est particulièrement intéressant, car il confirme un point fondamental de la théologie dogmatique catholique : le premier maillon de la tradition se met en place tout naturellement, non pas d'une manière artificielle, mais comme fruit du dynamisme interne du message du Christ.

Les deux lettres ont un plan semblable et mêmes préoccupations thématiques : mise en garde contre les faux docteurs, conseils pour la communauté, directives pour l'organisation ecclésiale. La lettre à Tite est beaucoup plus brève : on considère de ce fait qu'elle est un peu

plus ancienne, car la lettre à Timothée met à profit une expérience et une analyse des situations beaucoup plus riche. L'organisation ecclésiale présente aussi une évolution : dans la lettre à Tite les termes presbytres et évêques sont pratiquement interchangeables, alors que dans la lettre à Timothée les évêques semblent avoir déjà des fonctions plus spécifiques.

La seconde lettre à Timothée.

La seconde lettre à Timothée a une place à part parmi les Pastorales. Bien que la majorité des spécialistes l'attribuent à *l'école paulinienne*, une minorité importante, qui compte par ailleurs des noms prestigieux, soutient qu'elle a pu être écrite par Paul lui-même peu avant sa mort à Rome. Elle se distingue en effet des deux autres lettres pastorales à plus d'un titre[5]. Malgré la similitude des

caractéristiques littéraires et thématiques (elle contient dans sa partie centrale des indications et des exhortations sur le ministère pastoral), cette lettre a un ton beaucoup plus personnel qui ressort clairement à la simple lecture. Les préoccupations ne sont d'ailleurs pas tout à fait les mêmes : si la transmission de la tradition est bien le principal souci de l'auteur, on n'y parle pas l'organisation ecclésiale, qui était un problème central pour la lettre à Tite et pour la première à Timothée Enfin, les informations historiques qu'elle fournit pourraient rentrer dans le cadre historique décrit par les Actes (c'est la seule lettre, d'ailleurs, où Paul dit expressément qu'il se trouve à Rome). Si effectivement la seconde à Timothée est de saint Paul – je m'en tiendrai à cette opinion – nous avons là un document d'une valeur exceptionnelle, car, peut-être plus que toutes les autres, elle nous livre

l'âme de saint Paul et ce qu'on peut appeler son testament spirituel.

La lettre est tout imprégnée d'émotion. Paul se voit déjà près de la mort et il écrit au plus aimé de ses disciples en lui ouvrant son cœur. Il l'invite instamment à le rejoindre à Rome où il se retrouve pratiquement seul. Il s'était séparé des disciples les plus fidèles, Tychique, Crescens, Tite, pour les besoins de l'apostolat.

Demas, qui comptait parmi ses compagnons (cf. Phm 24, Col 4,10), l'avait abandonné « pour l'amour de ce monde » (4,10), défection qui dut sans doute lui causer une grande douleur. Ceux de l'Asie s'étaient détournés de lui (1,15) ; d'autres divaguaient dans les spéculations hérétiques (3,17) ; d'autres encore, comme Alexandre le forgeron, s'étaient violemment opposés à sa prédication et lui avaient causé un grand mal. Seul Luc était près de lui. Au moment de sa première audition

Paul connaît une autre douloureuse expérience : tous l'avaient abandonné et il avait dû assurer tout seul sa propre défense (4,16). C'est peut-être dans cette solitude, qui l'identifie tout particulièrement au Christ sur la Croix, dans cet abandon qui atteint aux sommets du chemin mystique, que la figure de Paul acquiert sa dimension la plus grande et la plus émouvante.

Le besoin si humain de retrouver le réconfort de Timothée n'était pas le seul souci de Paul et peut-être même pas le principal. Dans un verset, presque une incise (cf. 2,2), transparaît sa préoccupation la plus pressante : conserver et transmettre son enseignement. *Ce que tu as appris de moi sur l'attestation de nombreux témoins, confie-le à des hommes sûrs, capables à leur tour d'en instruire les autres*[6]. Se voyant déjà au bout de son parcours, il appelle près de lui le disciple le plus

fidèle pour s'assurer que le *dépôt* de la foi sera conservé et transmis fidèlement. À plusieurs reprises les Pastorales utilisent ce terme : *dépôt*, qui dans le droit romain désignait une forme de contrat très astreignante : le dépositaire d'un bien s'obligeait à le rendre tel quel, et les transgressions étaient sévèrement punies, conformément à des dispositions immémoriales (loi des XII Tables). Admirable témoignage de l'existence, dans l'Église primitive, d'un corps de doctrine qui doit être transmis fidèlement et sans altération.

Cette lettre, écrit R.E. Brown, est « un appel éloquent et passionné du plus grand apôtre chrétien pour que son œuvre continue après sa mort par l'intermédiaire des générations de ses disciples. Paul a donné sa vie à Dieu dans le Christ, et, au milieu de ses souffrances, il sait que Dieu protégera ce qui lui a été confié

(1,12). Il peut être enchaîné, mais l'Évangile qu'il a proclamé ne peut être enchaîné (2,9) ».

Nous pouvons terminer nos considérations sur les lettres de saint Paul, par ce témoignage que l'Apôtre donne de lui-même. Il n'y a là nulle trace de vantardise, mais une émouvante conscience de sa pauvreté et de son dénouement, lorsqu'en prison, à la veille de sa mort, il propose l'exemple de sa vie, seul argument qui lui reste pour encourager ceux à qui il s'adresse : *J'ai combattu jusqu'au bout le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Et maintenant voici qu'est préparée pour moi la couronne de justice qu'en retour le Seigneur me donnera en ce Jour-là, lui, le juste Juge, et non seulement à moi, mais à tous ceux qui auront attendu avec amour son Apparition* (2 Tm 4,5).

[1] Environ 80%.

[2] Cf. 1Tm 6,20 ; 2Tm 1,14.

[3] Le mot latin *auctor* fait référence non seulement à l'auteur matériel, mais aussi à l'*autorité* sur laquelle s'appuie l'écrit. L'Ancien Testament connaît aussi ce procédé que l'on trouvait tout à fait naturel. Les Psaumes étaient attribués à David, à cause de son autorité en matière liturgique, bien que la composition du Psautier s'étende sur plusieurs siècles ; le livre de la Sagesse se présentait comme l'œuvre de Salomon, donc du Xe siècle av. J.C, ce qui ne choquait personne bien qu'il n'ait été écrit que quelques dizaines d'années seulement avant l'époque chrétienne, en grec, d'ailleurs.

[4] Comme on l'a dit, les lettres de Saint Ignace d'Antioche, au début du IIe siècle, montrent une structure ecclésiale plus évoluée.

[5] L'un des meilleurs spécialistes de saint Paul, Murphy-O' Connor, a

traité d'une manière très profonde ces questions.

[6] Noter comme on saisit ici à vif la transmission de la tradition dont quatre chaînons sont mentionnés.

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ch/article/les-lettres-
pastorales/](https://dev.opusdei.org/fr-ch/article/les-lettres-pastorales/) (7 août 2025)